

# LA GAZETTE DE VILLE-SUR-YRON

## N° 108



## Le mot de la Maire



Alors que la France et l'Europe aperçoivent enfin la lumière au bout du tunnel après la crise sanitaire sans précédent, que nous avons vécue ces deux dernières années, voilà que la guerre russo-ukrainienne s'est invitée au programme 2022. Cette invasion, considérée comme la plus importante opération militaire qu'ait connue l'Europe depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale a déjà et aura encore malheureusement des conséquences désastreuses... Je salue, ceux parmi vous, qui se sont mobilisés pour soutenir la population ukrainienne.

Je sais que les habitants de Ville-sur-Yron font preuve d'empathie et d'écoute et que l'entraide et le bénévolat sont des valeurs historiques présentes au village.

Vous avez trinqué à la Saint Patrick, vous vous êtes recueillis lors d'une cérémonie au monument aux morts, vous avez assisté au festival « Caméras des Champs », vous avez participé à un chantier coopératif, ou encore vous avez entonné certains airs à la Fête de la Musique... habitants, adultes et enfants, bénévoles, participants, d'ici et d'ailleurs, je tiens à vous remercier. Grâce à vous, le village retrouve, après deux ans de pause forcée, un réel dynamisme. Un village ne se limite pas au patrimoine, aux espaces ou encore à la voirie. Un village c'est avant tout des habitants... alors est-ce que ce sont les habitants qui font la vie du village ou le village qui fait les habitants ?

Je n'ai pas la réponse à cette question empruntée à un de nos voisins... Mais je vous laisse le soin d'y réfléchir...

Je vous invite enfin à voter – jusqu'au 30 août – pour Ville-sur-Yron dans le cadre du concours « Mon beau village 2022 », lancé par le Républicain Lorrain, l'Est Républicain et Vosges matin. Notre village a été sélectionné et fait partie des 6 villages finalistes en lice pour le titre de plus beau village Meurthe-et-Mosellan ! A vos votes !

Bel été à vous toutes et tous !

Maud Lorenzi



## SOMMAIRE

- 1 : Le mot de la Maire
- 2 : La vie du village, Etat civil
- 3 : Le portrait
- 4 : Investissement sur les 2 dernières années
- 5 : La chronique de Luc
- 6 : PLUIH
- 7 : PLIUH
- 8 : Infos en vrac
- 9 : Les fleurs, les prix, le village
- 10 : La vie du village
- 11 et 12 : Infos foyer rural

MAIRIE DE  
VILLE-SUR-YRON  
15 rue du Château  
54800 Ville-sur-Yron  
TEL: 03.82.33.91.70

MAIL:  
[mairie.villesuryron@wanadoo.fr](mailto:mairie.villesuryron@wanadoo.fr)

SITE: [villesuryron.fr](http://villesuryron.fr)

# LA VIE DU VILLAGE , ETAT CIVIL

## OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche un agent technique  
17H30/semaine pour 6 mois  
Renseignements en mairie

## ENTRETIEN DU VILLAGE

Notre agente technique Estelle travaille à mi-temps, pour raisons de santé.  
Merci de votre indulgence et de votre aide pour l'entretien des tontes sur les parties communales.

## EMPLOI JEUNE D'ETÉ

Lucas Louis a sollicité la commune pour un job d'été.  
Il travaillera sur la commune aux mois de juin et août.



## Neige et crue du 09/04/22

Les aléas climatiques, après un épisode très sec, la forte précipitation de pluie et de neige ont fait déborder tous les cours d'eau.

L'Yron est très vite sorti de son lit.

Beaucoup de bois transporté par la montée ont été déposés aux abords de la rivière.



## Des abeilles en vacances à Ville-sur-Yron!

Les ruches de M Lefebvre, apiculteur à Girumont se sont installées au village le temps de la floraison du colza. Il s'agit de la transhumance des abeilles.



## Baccalauréat 2022

Félicitations à nos bacheliers

- Duval Lélia
- Muller Pernelle
- Ney Mathéo
- Peters Julien
- Sellitri Célia

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS

M. René Barthelemy  
le 11 janvier 2022  
à l'âge de 83ans



Inauguration de l'espace  
Christine SCHWARTZ  
Le 21/05/22



### MARIAGE / PACS



**Pacte civil de solidarité**  
conclu le 21 juin 2022  
entre  
Elise Schwartz et  
Rayann Gueoual

**Pacte civil de solidarité**  
conclu le 21 juin 2022  
entre  
Nathalie Guerra et  
Alain Anstett

## CCAS

### REPAS DES ANCIENS

Le 06 MARS 2022

Un grand merci aux habitants présents pour la bonne humeur!

Des retrouvailles bien méritées.





## LE PORTRAIT

**NOËL TANCZAK, retraité et artiste**

**ML :** En quelle année es-tu arrivé à Ville-sur-Yron ?

Nous sommes arrivés à Ville-sur-Yron avec mon épouse Thérèse en juillet 1981 et y avons construit notre maison.

**ML :** Et pourquoi avoir choisi le village de Ville-sur-Yron ?

NT : A l'époque, un de mes collègues – et toujours voisin –, construisait également. Il m'a parlé de cette possibilité. Nous avons tout de suite apprécié l'emplacement, le terrain et bien entendu le village. Il s'agissait d'une réelle opportunité !

**ML :** Il me semble que vous vous êtes intégrés très rapidement et avez participé à la vie du village, et notamment aux activités du foyer rural ?

NT : Oui, en effet ! À peine arrivé, je donnais déjà un coup de main pour les préparatifs du 14 juillet, puis dès le 20 juillet je participais à une réunion du foyer, soit 20 jours après mon emménagement.

Une fois que tu avais mis la main dans l'engrenage, c'était parti ... Thérèse a également participé aux préparatifs et activités, et même les enfants, ils ont tous fait de la danse folklorique.

Le foyer c'est une affaire familiale ... et aussi amicale ! C'est grâce à ces moments entre bénévoles que j'ai lié des amitiés vieilles de 40 ans.

**ML :** Parle-moi aussi de tes années d'élu ?

NT : Dès 1983, j'ai été élu aux côtés de Daniel Guilhen. Mes 3 mandats d'élu (jusqu'en 2001) m'ont permis de participer à de nombreux chantiers, parfois en laissant de côté des projets personnels, mais je ne regrette absolument pas le temps et l'énergie investis !

**ML :** Et tes passions dans tout ça ? Tes loisirs ? J'ai souvent entendu parler de tes performances de marathonien, j'ai même entendu dire que tu effectuais tes trajets retour travail-domicile en courant ?

NT : Exact, j'ai énormément couru de 10 à 38 ans, souvent seul avec des séances d'1h30 par jour parfois. La séance d'entraînement me permettait de m'organiser, je réfléchissais et faisais des plans sur la comète... On peut dire que la course était ma bienfaitrice... quelquefois même, j'allais courir sur le sommeil ...

**ML :** Parlons de tes talents artistiques ? Quand as-tu commencé à griffonner ?

NT : Très jeune, déjà petit j'adorais dessiner. L'art de façon générale m'a toujours touché. J'ai commencé à peindre en 1992 la campagne de façon générale, je suis plutôt autodidacte dans ce domaine. Quand tu dessines, tu peux tout faire !

**ML :** Il me semble que tu t'intéresses également aux vitraux et à la sculpture ?

NT : Oui, en effet ! Plus jeune, j'admirais les vitraux des cathédrales ; dès que j'en ai eu l'occasion, j'ai suivi des cours de vitrailliste à la MJC de Jarny. Je pratique désormais l'assemblage au plomb mais également celui au cuivre !

Quant à la sculpture, j'ai appris tout seul ! J'ai commencé par des œuvres modestes, puis évolué vers des décors plus complexes sur des meubles, des montées d'escaliers, des portes...

**ML :** C'est bien toi qui est à l'origine de l'expo automnale annuelle à Ville-sur-Yron ?

NT : Oui... j'ai été sollicité à plusieurs reprises pour exposer l'ensemble de mon travail, j'ai hésité de nombreuses années et puis un jour je me suis lancé ! J'ai exposé 32 toiles sur le thème du village de Ville-sur-Yron, des activités, des portraits, des villageois... Avec cette 1<sup>ère</sup> exposition, j'ai pu rendre hommage à mon ami René Bertin, quel meneur d'hommes ! Mais malheureusement disparu en 1988.

Et puis l'année suivante, on a pérennisé l'exposition et invité d'autres artistes, cela fait désormais 13 ans que ce rendez-vous artistique annuel existe !

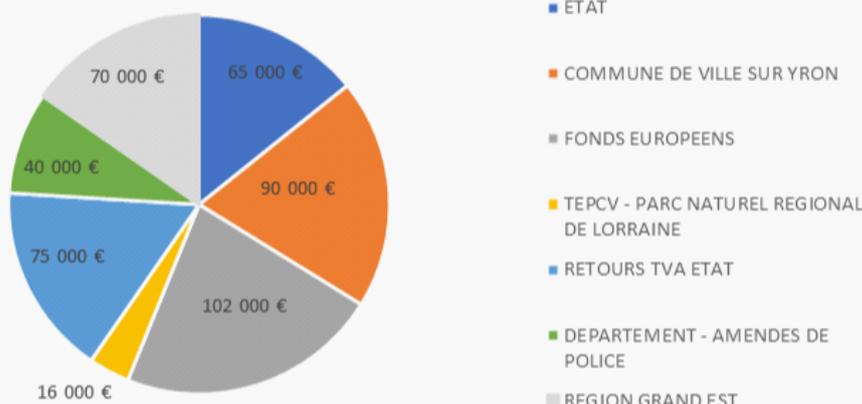
**ML :** On compte de nombreux talents artistiques dans le village, comment l'expliques-tu ?

NT : Les habitants font village... ou c'est peut-être le village qui fait les habitants !

Entretien réalisé le 1<sup>er</sup> juin par Maud LORENZI

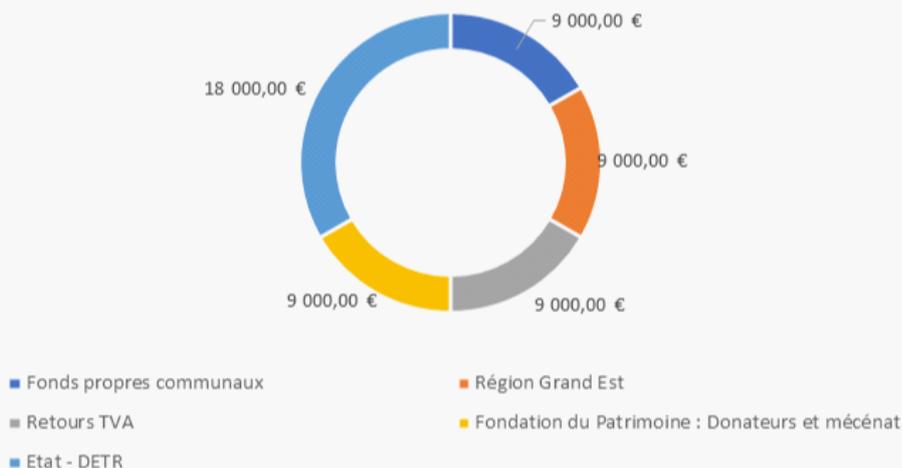
# PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT SUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

## Revitalisation du coeur du village et sécurisation de la traversée rue du Château



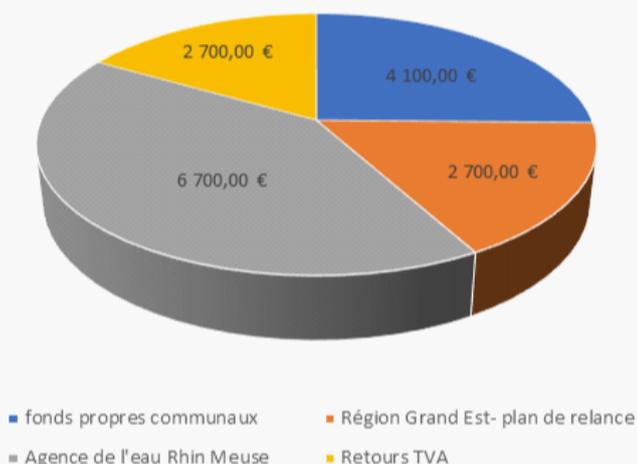
**Les relevés de décisions des conseils municipaux** sont disponibles sur le site de la mairie: [villesuryron.fr](http://villesuryron.fr) / Vie Municipale / Relevés de Décisions

## Rénovation de la toiture de l'église St Gorgon



**A noter :** Les dons et mécénats reçus s'élèvent à 22 000 € au total. Reste une somme de 13 000 € à affecter sur de prochains travaux à l'église.

## Végétalisation du cimetière



**A noter :** Végétalisation du cimetière + achat d'un réciprocatteur (aide à l'entretien)

# LA CHRONIQUE DE LUC DELMAS

## Il y a 150 ans, la commune de Ville-sur-Yron changeait de département

Lorsqu'en 1790 les départements ont été créés sous la Révolution française, les deux villages de Ville-sur-Yron et de Ville-aux-Prés étaient situés en Moselle, arrondissement de Briey. Les deux villages ont fusionné le 8 novembre 1810 pour former une seule commune, Ville-sur-Yron.

**VILLE-SUR-IRON**, village de l'anc. prov. du Barrois, sur l'Iron, paroisse et mairie qui ont pour annexes le village de Ville-au-Pré, le hameau de Cour-au-Pont et les fermes de la Greyère, de la Grange et du Châtelet; arr. de Briey, canton de Conflans, à 30 kil. O. de Metz, 20 S. de Briey, 7 S. de Conflans; popul. 173 indiv., maisons 33, territ. prod. 435 hect., dont 2 en vignes et 16 en pâtis; un moulin.

Jusqu'en 1870, elle continue de faire partie de la Moselle et Metz, son chef-lieu, ville française depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle est le centre administratif où mène le réseau des routes par Gravelotte...

À l'issue de la guerre de 1870-1871 et du traité de Francfort, le département de la Meurthe est amputé des arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, qui sont

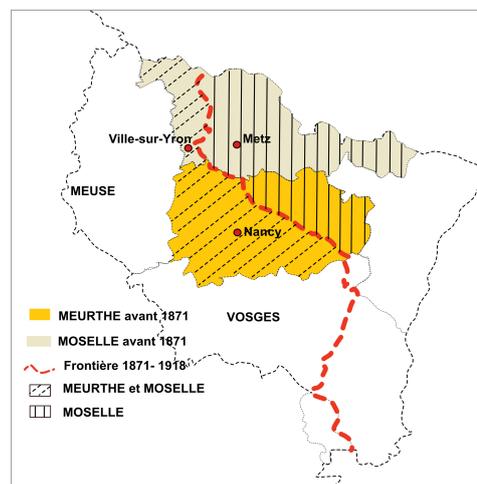
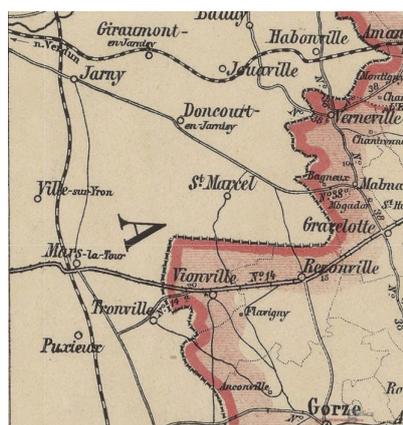
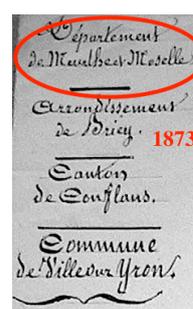
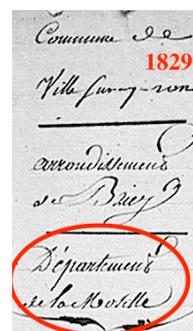
intégrés à la Moselle annexée, tandis que l'arrondissement de Briey est démembré de la Moselle annexée et rattaché à ce qui reste de la Meurthe pour former le nouveau département de Meurthe-et-Moselle. A partir de ce moment, la commune fait partie de la Meurthe-et-Moselle...

Pour les habitants, c'est un changement important qui s'opère. Toute la vie administrative se réoriente vers Nancy et non plus vers Metz.

Le nouveau tracé qui sort tout l'arrondissement de Briey hors de la Moselle pour le placer tout en haut du nouveau département de la Meurthe-et-Moselle, va rebattre les cartes localement. Ce n'est pas seulement un changement administratif de département, mais un territoire frontière qui va vivre à quelques kilomètres de la nouvelle Allemagne. Metz la française perd de son attractivité et Nancy, nouveau chef lieu est bien loin des territoires du Nord lorrain, en attendant les nouvelles

lignes de chemin de fer.<sup>1</sup> Pour les familles les plus anciennes et pour les élus, c'est une autre vie qui s'installe. La rupture des habitudes et l'éclatement des familles de part et d'autre de la ligne frontière ont été vécus comme un arrachement. La génération

qui a vécu en conscience ce moment, née avant ou autour des années 1840 continuera longtemps de porter la mémoire de cette cassure. Les générations suivantes, dans l'euphorie des chantiers ouverts par cette rupture (mines et chemin de fer...), vont l'oublier, occupées à tourner la page, semble-t-il, et à se lancer dans l'ère nouvelle de l'aménagement des réseaux et de l'industrialisation naissante, d'autant que «coupure» ne veut pas dire rupture des circulations. 1914-1918 viendra réveiller les ressentiments nés de l'annexion. En 1919 toutes les communes de l'arrondissement de Briey ont demandé le retour à l'ancien découpage départemental et à revenir en Moselle. Mais finalement le statu quo l'a emporté...



<sup>1</sup> L'idée a longtemps cheminé de créer un 87<sup>ème</sup> département qui aurait pour préfecture Longwy ; pour sous-préfectures Montmedy, Briey, Conflans, Stenay ; pour villes principales Longuyon, Villerupt, Dun-sur-Meuse. Nancy illustré : mondain, thermal, littéraire, artistique, sportif N° d'août 1913.

# PLUIH



## LE PLUIH qu'est ce que c'est ?

Plan local d'urbanisme intercommunal avec le H pour le volet habitat.

L'idée de départ était d'avoir un document à l'échelle intercommunale qui régit le développement urbanistique sur l'ensemble du territoire afin d'y apporter une certaine homogénéité.

Dans un premier temps le périmètre concerné était celui de l'ancienne CCJ soit vingt-quatre communes. Sauf qu'entre-temps la fusion forcée de notre communauté avec deux autres à porter le total de communes à 41. Autant dire que les missions s'annonçaient périlleuses pour le cabinet en charge d'élaborer ce PLUIh. Et le résultat n'est clairement pas au rendez-vous. Bien sûr, les zones de développement ont dû être revues à la baisse pour cadrer avec les directives de l'Etat.

Puisque pratiquement aucune surface agricole ne doit plus disparaître au profit de l'urbanisation. Et priorité est donnée au développement dans les centres urbains. Ou alors transformer les villages en cité. Puisque la densité retenue aujourd'hui est pratiquement de 30 logements à l'hectare pour notre strate de population dans les zones de développement futur.

Là c'est clairement non ! Idem pour le règlement qui ne tient que très peu compte des efforts faits par tous pour garder ce patrimoine qui fait la fierté et la renommée de Ville-sur-Yron.

En résumé, beaucoup trop d'approximations tant sur le zonage que sur le règlement nous ont amenés à voter défavorablement dans l'état actuel du rendu « proposé ».

Nous espérons au moins qu'il sera tenu compte de notre appartenance au PNRL, que le nuancier qui sert de référence pour tous les choix de couleurs soit pris en compte. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite qui y sera donnée.

**Le plan est disponible en mairie**

Apay

ORINE LORRAINE CONFLUENCES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

agape  
LORRAINE  
NORD  
agence d'urbanisme et de développement durable

PLUIH\_arrêt\_V1

- agricole
- à urbaniser alternatif
- à urbaniser bloqué
- naturel
- urbanisé
- Nh
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Élément de patrimoine identifié
- Élément paysager identifié
- Plantation à réaliser
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Carrière
- OAP thématique Trame Verte et Bleue
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- STECAL
- Règles d'implantation des constructions
- Espaces et milieux à intérêt écologique
- Chemin à conserver
- Chemin à créer
- Recul
- Zone non aedificandi
- Règle architecturale particulière
- Élément patrimonial identifié linéaire
- Élément paysager identifié linéaire
- Linéaire commercial protégé
- Linéaire OD



0 30 60 90 120 m

1:2000

Commune  
VILLE SUR YRON

# INFOS EN VRAC !! A RETENIR..ET A VENIR !!

## FESTIVAL CAMERAS DES CHAMPS: LE BILAN



Après deux années d'interruption en « présentiel », le festival se posait la question de sa reprise, de sa capacité à re-mobiliser tous les bénévoles pour accueillir à nouveau festivaliers, réalisateurs, intervenants, pour les transporter, les héberger... pour mettre en place les structures d'accueil, tenir les ateliers scolaires et animer à nouveau des rencontres conviviales et nourries d'échanges.

L'année 2021 avait été un succès sur la plateforme Noozy, avec laquelle nous conservons des liens étroits (mise en ligne des lauréats cette année encore), mais un festival, comme le rappelait un participant, c'est un rendez-vous annuel qu'on ne manque pas, pour les amis qu'on s'y fait, pour les débats, l'odeur de la sueur et le sentiment d'avoir, un moment, participé à un bel élan optimiste !

Rapidement rassuré sur la mobilisation des bénévoles, la question se posait du retour des spectateurs ... Dès la première séance inaugurale à l'Espace Gérard Philipe à Jarny, nous avons senti que le public serait là... Dans le bilan général il faut nuancer la fréquentation, mais globalement, nous pouvons dire que pour une reprise, le festival a été une bonne édition ...

Sans le soutien financier de tous ceux qui nous accompagnent depuis longtemps, le festival n'aurait pas pu se tenir et nous les en remercions...

On ne peut oublier de parler de la mini tornade qui a touché le festival le vendredi 20 mai entre 18 h et 18h30. La question de sécuriser l'évènement de manière appropriée se posera désormais...



Article Luc Delmas

**CHANTIERS JEUNES**  
À PARTIR DE 12 ANS  
DU 22 AU 26 AOUT

INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE

**NETTOYONS LA NATURE !**  
RDV LE 25 SEPTEMBRE 22

**DON DU SANG**  
LE 10 MARS 22  
À VILLE-SUR-YRON

**PROCHAINE ÉDITION**  
LE 24 NOVEMBRE 22



## Un café associatif à Ville sur Yron!

Le conseil municipal du 2 juin 2022 a validé l'avancement du dossier quant au café associatif.

Les prochaines étapes sont le dépôt du permis de construire, le lancement des marchés publics ainsi que la transmission des pièces du dossier à la Région Grand Est pour le cofinancement des fonds européens.

Une réunion publique de présentation du projet est prévue courant septembre.

**LES PERMANENCES EN MAIRIE**  
seront assurées les mardis et vendredis  
de 18h00 à 19h00

**JUILLET:** les mardis 5, 12, 19, 26  
les vendredis 8, 22, 29  
**AOUT:** les mardis 2, 9, 16, 23, 30  
le vendredi 26

# LES FLEURS, LES PRIX, LE VILLAGE...

## ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS, 3ème FLEUR, 3ème LIBELLULE

Le 29 avril 2022, nous avons accueilli les nouveaux habitants (depuis 2020) et célébré l'obtention de la 3ème fleur au label « Villes et Villages Fleuris » et la 3ème libellule pour notre démarche « Commune Nature ».

### **PRIX MAISONS FLEURIES 2021**

- 1er prix: M et Mme Perrin
- 2ème prix: M et Mme Cuvier
- 3ème prix: Mme Pion
- 4ème prix: M et Mme Jacquemin
- 5ème prix: M et Mme Labarre
- 6ème prix: M Perbal
- 7ème prix: M et Mme Mathis
- 8ème prix: M Anstett
- 9ème prix: M Bertin et Mme Blondé
- 10ème prix: M et Mme Ney



## **Quelques règles de bon voisinage à Ville-Sur-Yron :**

Les propriétaires de chiens sont responsables de l'enlèvement des déjections de leur animal sur la voie publique : les règles de bon sens et de vie en communauté s'appliquent sur l'ensemble de la commune.

Merci donc de ramasser les excréments de votre animal, pour que votre voisin, même si la coutume veut que cela porte bonheur, n'ait pas la malencontreuse chance de marcher dessus et de vérifier le proverbe. (NB : La chance ne s'applique que sur le pied gauche apparemment ! ...)

**Le terrain communal sur le chemin d'Hannonville** n'est plus un endroit pour se débarrasser de vos déchets. Les végétaux, l'ancienne étagère du salon ainsi que le meuble de la cuisine n'ont rien à faire à cet endroit et seront bien mieux valorisés à la déchetterie!.....

**Tout dépôt est INTERDIT**

## **BENNES À VERRE**

**Tout dépôt autour des bennes à verre est INTERDIT.**

Si ça ne rentre pas dans le trou, c'est que le verre ne sera pas recyclé.

Ne sont autorisés que les bouteilles et bocaux (pas les assiettes, les verres, les vases, le plastique, le fer.... etc)

Si les **deux** bennes sont pleines, prévenez la mairie, qui préviendra le SIRTOM, ne déposez pas vos verres par terre !...

## **Station d'épuration :**

Plusieurs fois par an, un technicien de MMD54 (Meurthe et Moselle Développement 54) vient réaliser un contrôle de l'ensemble de notre système d'assainissement. Il contrôle les deux postes de refoulement présents sur la commune ainsi que la lagune plantée de roseaux.

Un rapport est alors transmis à la commune avec des axes d'amélioration et des préconisations pour maintenir le rendement épuratoire et garantir la préservation des ressources.

Dans l'ensemble, notre système d'assainissement est conforme. De petits dysfonctionnements tel qu'un ampèremètre défaillant ou un compteur de bâchées non protégé ont été signalés sur le compte rendu.

Le bon fonctionnement de l'ensemble du système épuratoire est l'affaire de tous : habitants en ne jetant pas de déchets dans les toilettes (lingettes, coton tiges, préservatifs, serviettes hygiéniques), employée communale en entretenant avec grand soin les ouvrages, et élus et bénévoles en réalisant annuellement le faucardage des roseaux.



Taille des vignes  
par Olivier Miclo  
et son équipe.  
(OLC)

# LA VIE DU VILLAGE

## ATELIERS PARTICIPATIFS

Réfection des trottoirs deuxième partie côté Ville-aux-près le 26/02/22

Taille des roseaux à la station d'épuration le 19/03/22

Pose des panneaux aux entrées du village le 29/04/22

Plantations des fleurs annuelles le 13/05/22  
le 14/05/22  
le 27/05/22  
le 10/06/22

**MERCI à tous !**



Distribution de fleurs aux habitants le 13/06/22



Cérémonie de commémoration 8 Mai et apéritif



Un groupe de coureurs de tout âge s'est formé depuis quelques mois au village. Ils ont participé avec succès à plusieurs semi-marathons (Paris, Strasbourg...)

Envie de les rejoindre !  
Contactez Jackie Césaroni



Réunion, Comité des Beaux Villages Lorrains le 20/05/22



# INFOS FOYER RURAL

Après une pause imposée en raison de la crise sanitaire, le foyer rural a remis le pied à l'étrier pour une petite promenade discontinue avec :

- Les activités hebdomadaires : yoga et gym, qui ont regroupé une quinzaine de participants au total les mardis et mercredis. Nous espérons vous compter parmi nous à la rentrée prochaine.
- Les activités mensuelles de Pernelle avec une dizaine d'enfants contents de se retrouver pour créer, jouer dans une bonne ambiance.



Le premier trimestre 2022 les habitants ont partagé la galette des rois en regardant les sapins s'embraser, puis les crêpes de la chandeleur.

La plus grande manifestation fût le repas de la Saint-Patrick, le groupe Les Ménileux et le repas de Philippe a transporté le temps de la soirée ses participants en Irlande.

Le deuxième trimestre a accueilli le lapin de Pâques, les enfants se sont retrouvés pour une chasse aux œufs sur le terrain de la salle, avant le pot de l'amitié. La semaine précédente, les petits créateurs du village ont participé à un atelier marionnettes encadré par Benoit et Sidonie. Une représentation a clôturé cette belle expérience.

Malheureusement, nous avons dû reporter pour les mois à venir voire annuler des manifestations tel que le repas moules-fripes, le concert de l'accordéon-club, mais nous ne désespérons pas, nous allons pouvoir vous retrouver pour d'autres bons moments !

Et voila le retour de la Bûle de la Saint Jean le 18 juin mais sans feu ! Un arrêté préfectoral est tombé la veille interdisant les feux festifs (alerte canicule, niveau orange).

La fête de la musique, le 25 juin avec le groupe Namaspamus (localement nouveau!). «1ère édition sur la nouvelle place du village», mais qui a eu lieu à la salle des fêtes en raison d'une alerte orage niveau orange !

Malgré les virus et la météo, le foyer rebondit toujours !!

En avant la musique, la vie, les rencontres, les amis....

Céline Muller



Repas de la Saint Patrick le 19/03/2022



Chasse aux œufs le 18/04/22



Stage et spectacle de marionnettes  
encadré par Benoit et Sido  
Du 11 au 15 avril 22  
Bravo aux participants !

# INFOS FOYER RURAL

## Les ateliers de Pernelle



**Carnaval le 26/02/22**



**Pâques le 12/03/22**



**Fêtes des mères le 28/05/22**

Ateliers déco du village en lien avec Caméras des Champs  
Distribution de livres aux enfants



**Caméras des Champs  
Du 19 au 22/05/22**



N'oubliez pas de vous inscrire et venez nous rejoindre:

- la gym aérobic, mercredi à 18h30
  - le yoga , mardi à 20h00
- pour la rentrée de septembre 2022



**25.06.22**

LA 1ÈRE ÉDITION DE LA

**FÊTE DE LA MUSIQUE**



**Fête de la musique  
Le 25/06/22**



**Bûle de la Saint Jean (sans feu)  
Le 18/06/22**

Entrée Libre - tout public  
Concert en extérieur

de 19h00 à 21h00  
Place du Village  
54800 Ville-sur-Yron

**COMITÉ RÉDACTIONNEL:** Maud Lorenzi, Jacques Schwartz, Nathalie Rodriguez, Mathieu Eisenberg  
**MISE EN PAGE:** Nathalie R  
**IMPRIMÉ** par nos soins